

Le bus Bilan et Conseils Santé

Unisanté organise une campagne de dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires **lundi 7 et mardi 8 février** à Cully, parking de l'ancienne préfecture. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur www.bilanconseilsante.ch ou par téléphone au 021 545 24 63. Le bilan dure 30 minutes, coûte 40 francs, comprend des analyses et des conseils personnalisés donnés par un-e professionnel-le de la santé.

En Suisse, chaque année, plus de 110'000 personnes sont hospitalisées en raison de maladies cardiovasculaires, dont plus de la moitié avant l'âge de 70 ans. En outre, plus de 28'000 personnes sont victimes d'infarctus du myocarde ou d'une attaque cérébrale par année. Les maladies cardiovasculaires sont au premier rang de l'ensemble des causes de décès (plus du tiers). Connaître son risque à temps et corriger les facteurs de risque, voilà de quoi protéger au mieux son cœur, ses vaisseaux et son cerveau!

Bibliothèque communale - activités et nouveautés

Né pour lire

Le projet «Né pour lire» a pour but de sensibiliser les adultes à l'importance de dialoguer avec les jeunes enfants (de 0 à 5 ans), de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux. La bibliothèque est heureuse de vous proposer cette nouvelle offre en 2022 et ainsi vous permettre de partager un moment convivial autour des livres et des histoires. Une accompagnante vous accueillera et encadrera l'animation, en invitant petits et grands à prendre en mains les livres, à choisir ceux qui leur plaisent et à les lire.

Prochaine animation : 24 mars de 10h à 11h. Dès la naissance, gratuit et sans inscription. Certificat Covid obligatoire.

Contes

Les prochains contes auront lieu le mercredi 26 janvier, de 14h à 14h45 environ. Nous partagerons avec la conteuse Josiane Rossel Chollet des histoires accompagnées d'une ambiance musicale.

Dès 3 ans, gratuit et sans inscription. Certificat Covid obligatoire.

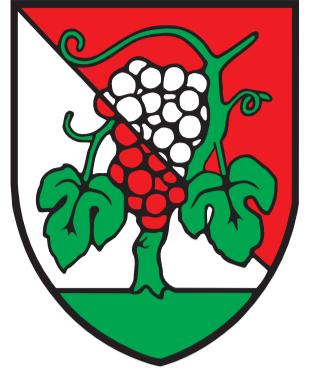
Nouvelle ouverture du samedi

Dès 2022, la bibliothèque sera ouverte les premiers samedis du mois, le matin de 10h à 12h30 (sauf en janvier et en août). Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à profiter de cette nouvelle ouverture de fin de semaine.

Prochaine ouverture : 5 février



la feuille



N° 1 - 2022

de Bourg-en-Lavaux

INFORMATIONS MUNICIPALES

MISE DES VINS

Mise aux enchères des vins de Bourg-en-Lavaux

La commune de Bourg-en-Lavaux procédera le 25 février prochain à 17h à la salle Davel à sa 11^e et traditionnelle mise aux enchères publiques des vins communaux avec 3 appellations: **Villette-Lavaux, Epesses-Lavaux et Calamin Grand Cru.**

Cette manifestation donne la possibilité à toutes et à tous de miser des lots de 225 litres à 1000 litres de vin clair (préfiltré). Les particuliers, groupes d'amis et sociétés comme les professionnels de la branche sont libres de participer à cette vente. Le vin est vendu en vrac, avec la possibilité donnée à tout acquéreur de requérir aux services de notre caviste, les Frères Dubois SA, pour procéder à une mise

en bouteilles et un étiquetage si nécessaire. Il est ainsi possible d'apposer une étiquette personnalisée avec comme seule obligation la mention de la commune de Bourg-en-Lavaux.

La vente est précédée d'une dégustation le jour même de 14h à 16h30 à la cave de la Maison Jaune à Cully. Il vous sera possible de découvrir le riche millésime 2021, avec sa belle concentration d'arômes et une légère tension.

Il est rappelé que les vins communaux sont régulièrement primés avec le Label Terravin et au Mondial du chasselas, accomplissement de l'excellent travail de nos vignerons et vigneronne, ainsi que de notre œnologie.

Au vu du contexte, l'organisation et le déroulement de cet événement dépendra des mesures sanitaires du moment.



CONSOMMATION

Prix de l'eau potable : une augmentation inévitable

Confrontée à un déficit budgétaire important, la Municipalité a été contrainte d'augmenter le prix du m³ d'eau potable (1000 litres), qui passera de Fr. 2.- à Fr. 2,50. Le Conseil communal ne s'y est pas opposé. Cette mesure est conforme au règlement communal sur la distribution d'eau potable et prendra effet en 2022.

Même si elle a conscience que cette hausse aura des conséquences négatives, en particulier pour les familles modestes et pour les exploitations viticoles, la Municipalité n'avait pas le choix. Le prix de vente de l'eau potable

est en effet une «taxe affectée»: la loi exige que le produit de la vente serve à couvrir les frais de distribution, notamment au niveau de l'entretien et du développement du réseau communal. Or, ces frais ont récemment augmenté en raison de la pollution au chlorothalonil. Comme notre ressource principale (le Puits du Bain des dames à Cully) a dû être mise hors service pour une durée indéterminée, nous devons acheter plus d'eau à la Ville de Lausanne, ce qui nous coûte plus cher.

Parallèlement, la commune ne va pas cesser d'investir pour moderniser le réseau et

atteindre l'objectif d'autonomie en eau potable. Elle a notamment investi dans un système moderne de détection des fuites et va poursuivre les projets en cours, comme la légalisation des sources, l'augmentation des capacités de traitement et la rénovation des réservoirs. Ces investissements réguliers permettent de conserver un réseau performant et d'éviter une explosion des dépenses à long terme, quand d'autres communes qui ont sous-investi pendant des décennies se voient contraintes d'engager plusieurs millions de francs d'un seul coup.

SOLIDARITÉ

Paroisse de Villette - Invités du Rwanda



Notre paroisse a invité deux pasteurs de l'Eglise presbytérienne du Rwanda pour un séjour de trois semaines en Suisse. Ils ont ainsi participé au culte des bénévoles du 5 décembre, au Grand Bazar, à plusieurs rencontres de catéchisme, à l'assemblée de paroisse.

Ils ont aussi été invités dans les paroisses de Nyon, de St Saphorin et de Clarens. Ils sont rentrés chez eux mi-décembre avec une image très renouvelée de notre pays et de notre Eglise. Ils ont beaucoup apprécié la pédagogie utilisée pour les groupes d'enfants et de catéchumènes. Ils ont aimé les différents temps de méditation découverts lors de nos prières de Taizé, de nos cultes et de l'office de Crêt-Bérard.

De retour chez eux, ils ont raconté avec enthousiasme à leurs (très nombreux) paroissiens, leur voyage dans la froide Helvétie.